

LUNDI 06 JUILLET 2015

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00 au Centre multifonctionnel, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Frédéric Champagne, Éric Bergeron, Marc Lavigne, Johanne Gagnon, Simon Rochefort, ainsi que Céline Raymond, directrice générale, secrétaire-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présents. **6889-0715**

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Simon Rochefort d'adopter l'ordre du jour tel que lu et en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal de la séance du 01 juin 2015 :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 01 juin 2015 a été transmis au maire et aux membres du Conseil. **6890-0715**

Il est proposé par Roland Allard, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture de ce procès-verbal et soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes :

Sur proposition de Simon Rochefort, appuyée par Marc Lavigne il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de juin 2015 tels que déposés au montant total de : 179,511.43 \$.

ADOPTÉE

Je soussignée, Céline Raymond, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Céline Raymond, D.G., Sec.-Trésorière.

Rapport de l'inspecteur municipal :

Il est proposé par Frédéric Champagne , appuyé par Roland Allard et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

ADOPTÉE.

AVIS DE MOTION est déposé par le conseiller Simon Rochefort, qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, pour adoption d'un règlement modifiant le règlement de la vitesse dans les rangs et rues de la Municipalité. Une dispense de lecture dudit Règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. **6893-0715**

Dossier sablière rang 6 Est :

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que l'on mandate Mme Audrey Bélanger avocate de la firme Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour représenter la Municipalité auprès de la **6894-0715**

MRC. de l'Érable pour le dossier sablière du rang 6 Est qui est situé dans la municipalité de Princeville cadastre : (4 308 116).

ADOPTÉE

Dossier sablière rang 6 Est :

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que Mme Audrey Bélanger, avocate soit autorisée à rédiger une lettre adressée à la MRC. de l'Érable pour connaître leurs intentions quant au partage du fonds créé relativement à la perception des redevances pour les substances assujetties transportées à l'extérieur de la sablière situé sur le lot numéro 4 308 116 de la municipalité de Princeville, leur laissant jusqu'au 11 septembre 2015, à défaut d'obtenir de leurs nouvelles ou de s'entendre avec la municipalité l'avocate enverra la demande à la Commission municipale du Québec leur demandant de percevoir les sommes dues pour la circulation des véhicules lourds sur nos voies municipales et le maire Harold Poisson et la directrice générale Céline Raymond, seront autorisés à signer l'entente finale établie entre les deux parties.

6895-0715

ADOPTÉE

Caméra de surveillance :

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que la directrice générale soit autorisée à acheter et faire installer un poteau de 35 pieds, ainsi qu'une caméra de surveillance impliquant les frais sur le territoire du rang 6 Est de la municipalité ,qui servira à comptabiliser le tonnage en provenance de la sablière Dominique Marcoux (Fruitoka) du lot : 4 308 116 et qu'une entente soit conclue et signée pour son installation avec un propriétaire consentant, avec le maire et la directrice générale permettant de fournir l'électricité si nécessaire .

6896-0715

ADOPTÉE.

CONSIDÉRANT Qu'un programme Nouveaux Horizons pour les Aînés (PNHA) a été mis sur pied pour aider à réaliser des projets communautaires pour le Québec;

CONSIDÉRANT Que ce programme est en vigueur pour 2014/2015;

CONSIDÉRANT Que la demande vise à aider les personnes aînées à s'intégrer dans la collectivité et pouvoir ainsi entretenir une qualité de vie;

CONSIDÉRANT Que le projet consiste à instaurer une cuisine communautaire pour les Aînés dans un local prêté par la Municipalité pour au moins cinq années dont nos Aînés bénéficieront en se regroupant et en partageant leurs talents culinaires qu'ils conserveront dans leur milieu et profitables pour beaucoup de gens pour de nombreuses années;

CONSIDÉRANT Que M. Bryan McNeil complètera les formulaires et sera la personne-ressource afin de présenter une demande de subvention du programme (PNHA);

CONSIDÉRANT Que la municipalité est fière de participer à ce projet rassembleur et instructif et espère recevoir une réponse positive à la demande de subvention qui favorisera la participation collective de nos Aînés;

Pour ces motifs, il est proposé par Roland Allard , appuyé par Frédéric Champagne et résolu unanimement que la municipalité de la Paroisse du Saint-Rosaire autorise M. Bryan Mc Neil à présenter une demande de subvention pour le programme Nouveaux Horizons pour les Aînés (PNHA) que la municipalité autorise de défrayer les montants inscrits à la page :(10)

6897-0715

partie (C) intitulé "Budget du projet" , et que le local du 205, rang 6, St-Rosaire soit prêté gratuitement afin d'instaurer une cuisine communautaire pour les Aînés qui exerceront talents et savoir-faire qui se reflétera également dans le futur , que les frais reliés aux coûts d'électricité et de propane soient défrayés par la municipalité de St-Rosaire, que le Maire Harold Poisson et la directrice générale Céline Raymond soient autorisés à signer l'entente.
ADOPTÉE

Toilette chimique pour le terrain de balles :

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Marc Lavigne que l'on loue une toilette chimique de Gaudreau Environnement Inc. pour la faire installer à coté du terrain de balles.

6898-0715

ADOPTÉE

Alarme pour le Centre multifonctionnel :

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Marc Lavigne que l'on demande à Auger Sécurité d'ajouter une alarme reliée à la Centrale pour le panneau de contrôle de la station de pompage des eaux usées installé au Centre multifonctionnel afin que le système puisse être perçu par téléphone.

6899-0715

ADOPTÉE

Demande d'avis juridique :

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unanimement qu'une demande d'avis juridique soit demandé à Mme Audrey Bélanger, avocate de la firme d'avocats Dunton Rainville S.E.N.C.R.L pour le dossier de la fibre optique.

6900-0715

ADOPTÉE

Demande de Moto Club Bois-Francs :

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unanimement que l'on autorise Moto-Club Bois-Francs pour la saison hivernale 2015-2016 à l'emprunt de nos sentiers sur les chemins du :

6901-0715

8 ^{ième} rang Est	1.23 km.	Rang Petit 7	1.43 km.
7 ^{ième} rang	0.33 km.	Route de la Coupe	2.26 km.
6 ^{ième} rang	0.57 km.		

ADOPTÉE

Demande à la MRC pour l'entretien de la branche 21, de la Rivière Noire :

CONSIDÉRANT qu'une demande a été demandée par la Ferme (M.J.C. Houle) à notre inspecteur municipal pour l'entretien de la branche 21, de la Rivière Noire sur les numéros de lots : (4 793 584) et (4 793 585);

CONSIDÉRANT qu'après vérification des lieux notre inspecteur ne souhaite pas se prononcer en faveur ou non sans avoir l'avis d'un technicien de la MRC d'Arthabaska;

CONSIDÉRANT que si la recommandation de la MRC. est favorable la Municipalité fera la demande d'entretien ce la branche 21, de la Rivière Noire;

CONSIDÉRANT qu'une portion de cette branche traverse la Municipalité de St-Rosaire et l'autre la Municipalité de St-Valère;

CONSIDÉRANT que seule la partie de St-Rosaire devra être défrayée par le fonds général du budget municipal et d'autre part par la Municipalité de St-Valère selon leur méthode de tarification;

Pour ces motifs, il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement que l'on demande l'avis d'un technicien de la MRC et que si l'avis est favorable l'on demande à la MRC d'Arthabaska de procéder à l'entretien de la branche 21, de la Rivière Noire sur les lots 4 793 584 et 4 793 584 et que les coûts soient repartis par la MRC d'Arthabaska envers les deux municipalités concernées. **6902-0715**
ADOPTÉE

Ponceaux municipaux :

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Simon Rochefort et résolu à l'unanimité que l'inspecteur municipal Bryan Mc Neil soit autorisé à faire l'achat et faire réaliser les travaux pour divers ponceaux dans la Municipalité. **6903-0715**
ADOPTÉE

Demande de rencontre :

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unanimement que l'on demande une rencontre au bureau municipal, 208, rang 6, St-Rosaire, avec Mme Paulette Rancourt, Présidente de la Commission Scolaire des Bois-Francs ainsi qu'à mesdames Colette Vézina et Lucie Corriveau commissaires, pour discuter de l'accessibilité offerte pour les élèves de l'école de la Croisée de St-Rosaire pour 2015-2016. **6904-0715**
ADOPTÉE

Firme d'avocats dossier dézonage :

Proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité que la directrice générale Céline Raymond soit autorisée à engager une personne de la firme d'avocats Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour s'occuper du dossier de dézonage de notre futur développement résidentiel incluant notre sentier pédestre dont la demande a été envoyée à la CPTAQ. (Commission de protection du territoire agricole du Québec). **6905-0715**
ADOPTÉE

Note : Le dépôt du rapport annuel de la gestion sur l'eau a été déposé aux membres du Conseil municipal.

Levée de l'assemblée par Marc Lavigne, appuyé par Frédéric Champagne à 20h 44. **6906-0715**
ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

Céline Raymond, D.G. Sec.-trésorière